

# LE JOURNAL

INFOS SYNDICALES

DECEMBRE 2006

Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CSSS Lucille-Teasdale-CSN

## Réorganisation des approvisionnements

-L'envers de la médaille  
-Saviez-vous que...

Page 2

## Un mot des syndicats en grève

Page 2

## Tournée Équité salariale

Page 2

## Santé - Sécurité

Page 3

## Un an déjà, le décret !

Page 4

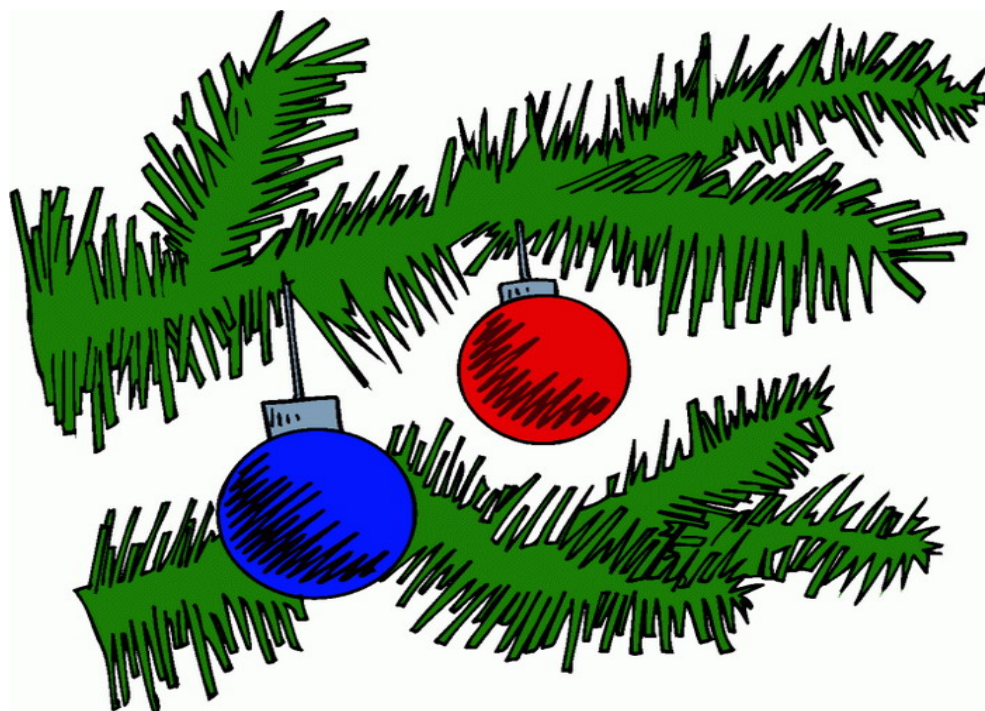
## INFO Négo locale

Page 4

Mon syndicat

**ENSEMBLE**  
**C'est possible !**

STT CSSS LT-CSN



## Des fêtes de solidarité !

Avec la précision du métronome, le temps des fêtes revient chaque année : on court pour les cadeaux, on prépare des repas avec la famille et les amis, on planifie des sorties... on se paie du bon temps. On sait qu'on finira ces vacances sur les genoux, mais on veut fêter quand même !

Chaque année, cette période est une bonne occasion de repenser notre solidarité envers celles et ceux qui vivent des moments difficiles : Guignolée, paniers de Noël, mais aussi syndicats en conflits. Cette année, nous avons une pensée toute particulière pour les syndiqués du Restaurant Ben's, dont nous parlons dans ce journal.

Au nom de votre exécutif syndical, je me permets de vous souhaiter une bonne année 2007. Qu'elle soit l'année de réalisation de vos souhaits, mais aussi, pour notre bien à toutes et tous, qu'elle soit l'année de conclusion d'une bonne négociation locale !

Jacques Tricot  
information

## Réorganisation des approvisionnements

### La fusion du service des approvisionnements, l'envers de la médaille!

Depuis bientôt trois mois, les services d'approvisionnement du CSSS sont regroupés au CH Charbonneau et au Foyer Rousselot. Sans surprise, on entend souvent les intervenantes et même des cadres se plaindre du manque de fournitures dans les sites ou de la mauvaise organisation du service. Sans compter que nos camarades des approvisionnements sont un peu devenus des travailleurs itinérants...

Malgré l'expérience difficile vécue par le personnel des services financiers lors des premiers transferts, malgré nos appels répétés auprès de la direction pour corriger le tir, pour prévoir d'avance les changements, pour impliquer et informer les gens concernés, force nous est de constater que le transfert de ces personnes s'est fait dans l'anarchie la plus totale. Les communications font toujours défaut dans notre grand CSSS.

Mais en attendant, ce sont nos camarades qui écopent de la mauvaise humeur des gens des sites qui n'ont pas leurs fournitures au moment voulu. C'est pourquoi je lance un appel à la **solidarité**, pour nous sensibiliser au fait qu'ils et elles n'ont pas voulu cette situation, que les tâches se sont alourdies, qu'ils et elles travaillent d'arrache pied pour faire marcher ce service. Encourageons-les par tous les moyens, pour qu'ensemble, ils et elles se sentent appuyées par nous toutes.

**Lucie Léger**  
trésorière

**Ne manquez pas les photos, les documents, et les infos syndicales... tout cela sur notre site internet :**

[www.stccsslt.org](http://www.stccsslt.org)

## Saviez-vous que...

-Les approvisionnements, c'est le second gros service qui est réorganisé de manière anarchique par la direction du CSSS, après les services financiers. Vous vivez encore les dégâts de la première réorganisation que déjà on recommence...

-Les employées des approvisionnements n'ont pas besoin d'acti-menu : ils font assez de déplacements tout au long de la semaine pour se garder en forme ! Dommage qu'ils ne sont pas payés au kilomètre parcouru.

-Des employés se font « demander fortement » d'utiliser leur auto pour les transports entre les sites, même si cela n'était pas requis à l'embauche.

-Que le local où est installé le magasin au Foyer Rousselot est inadéquat par rapport à celui du CH Éloria Lepage.

-Que le nouveau logiciel de gestion des achats et inventaires demande beaucoup de formation aux employées. Qu'ils ont du y passer beaucoup de leur temps.

C'est pourquoi, en ce qui concerne les difficultés d'approvisionnement, nous ne devons surtout pas nous tromper de cible : les travailleuses et travailleurs qui vous livrent vos commandes n'y sont pour rien s'il en manque, si cela n'arrive pas. Soyons solidaires et ne passons pas notre mauvaise humeur sur leur dos !

Et tant qu'à être dans la solidarité, ayons une pensée pour les travailleuses du service de la paie, qui doivent intégrer un nouveau logiciel. Il y aura forcément des erreurs, des ajustements à faire. Même solidarité ici : la faute ne leur revient pas et donc, soyez sensibles à ne pas leur faire payer, par une mauvaise humeur, une réorganisation qu'elles n'ont pas choisie !

**Restons solidaires !**

## Un mot des syndicats en grève

Dans un numéro précédent du journal, je vous parlais de la grève qui touche les salariées de chez Ben's, restaurant mythique du centre-ville. Rappelez-vous qu'ils réclamaient des outils de travail : grille-pain, air conditionné, et une augmentation de 40 cents, soit un salaire moyen de 8\$ de l'heure !

Les propriétaires leur ont fait, en fin de semaine, un gros cadeau de Noël : ils ont annoncé la fermeture du restaurant. Ce sont ainsi 20 travailleurs (dont un a 52 années d'ancienneté) qui se retrouvent à la rue. Et savez-vous quoi ? Le propriétaire prétend qu'il est obligé de fermer car il ne réussit pas à rentabiliser son restaurant, car il est syndiqué.

Durant cette période des fêtes, les travailleuses et travailleurs en grève, partout au Québec, auront besoin de notre soutien. Si vous en croisez, pensez à les encourager !

## Tournée Équité salariale



Tel qu'annoncé lors de la dernière assemblée générale, nous avons commencé une tournée d'information-midi sur les derniers développements de l'équité salariale. Les sites de CLSC ont été rencontrés ces derniers jours, et les autres sites seront visités après les fêtes.

Ne manquez pas ces infos importantes!

## Santé-sécurité

### Crampons

Après discussion avec l'employeur, tout le personnel du CSSS aura droit à des crampons (évidemment, si vos tâches les requièrent). Auparavant, dans quelques sites, seuls les services à domiciles en avaient. Alors, si vous faites des visites à domicile, vous déplacez dans le cadre de vos fonctions (par exemple aller dans les groupes communautaires pour les OC ou autre), vous y avez droit ! Pour ce faire, contactez votre supérieur immédiat et celui-ci vous informera de la procédure à suivre. Soit que vous alliez en acheter et on vous remboursera, soit que le CSSS vous les fournisse car il en a déjà... Donc, vérifiez auprès de votre supérieur. Sur ce, bon hiver et bienvenues les conditions dangereuses et glissantes !

### Qualité de l'air au CLSC Rosemont

Le dossier avance à petits pas, lentement mais sûrement. Depuis le 28 novembre, et ce pendant 3 semaines, l'employeur procède au nettoyage des conduits de ventilation et d'aération. Le Dr Louis Jacques est venu au CLSC le 30 novembre pour nous parler de ses conclusions suite aux rencontres médicales qu'il a eues avec quelques employés : un rapport écrit devrait nous parvenir pour la prochaine rencontre paritaire du 13 décembre prochain. Il s'est montré disponible pour une rencontre paritaire après les fêtes.

N'oubliez pas de signaler tout problème de santé sécurité par écrit (e-mail ou mémo) à votre supérieur avec des copies conformes aux Ressources humaines et au syndicat : c'est la meilleure façon de démontrer les problèmes et en même temps, cela étoffe notre dossier qu'en vient pas mal épais.

Aussi, si vous consultez le Dr Jacques pour des problèmes de santé reliés à

la qualité de l'air, vous avez droit à un remboursement de la CSST (temps de rendez-vous, frais de déplacement et repas, dans certains cas). Informez-vous auprès de votre représentant syndical ou auprès de moi. Le Dr Jacques connaît la procédure à suivre et la CSST joue un rôle actif dans ce dossier. Je remercie le comité local composé de Louise Leboeuf, Céline Laberge, Guylaine Archambault et Sophie Vocelle pour leur précieuse aide.

### Violence au travail

Violence, manque de respect, harcèlement psychologique : il y a actuellement plusieurs situations et plaintes concernant ces aspects. Je n'en traiterai pas dans ce journal-ci (manque de temps pour rédiger un article exhaustif sur ces thèmes) mais le ferai dans le prochain journal. Juste vous rappeler que vous avez des droits : il est souhaitable de nous en faire part le plus rapidement possible avant que la situation empire... C'est inacceptable comme phénomène. Plusieurs recherches, plusieurs plaintes à la Commission des normes du travail (plus de 200 par mois, selon un article de La Presse paru le 28 novembre) mettent en lumière le fait qu'il y a souvent un manque de respect à la base. Le manque de respect peut venir des pairs (collègues) ou des supérieurs. Eh oui, ça arrive souvent entre pairs ! Je vous rappelle qu'au CLSC HM, une importante démarche a été faite sur le harcèlement psychologique par le comité de condition féminine en lien avec le comité de santé-sécurité au travail : un signet sur le « Respect » a été produit et est toujours disponible. La majorité l'avez reçu. Pour celles qui ne l'ont pas, contactez-moi au 2539717, poste 5234. Je vous suggère de le mettre à vue sur votre bureau, sur votre porte, dans votre agenda...

### Comité paritaire en SST

Le CPSST, comité paritaire en santé-sécurité au travail se met en place. Enfin nous avons adopté les statuts et règlements et serons prêts à démarrer

en janvier 2007. il est composé de 8 représentants syndicaux des 3 organisations syndicales et de 5 patronaux. À suivre car il y a déjà plusieurs dossiers en attente. Une politique contre les violences au travail au CSSS, incluant le harcèlement psychologique, devrait être prête d'ici peu.

En conclusion, la SST est un domaine vaste et peut prendre diverses formes. Si vous constatez une situation dangereuse ou pouvant l'être, mettant en péril la santé ou la sécurité des travailleuses et travailleurs, parlez m'en !

Louise Tremblay  
253-9717, poste 5234

## Un an déjà, le décret !

Impossible de passer sous silence qu'il y a un an déjà que le gouvernement libéral a passé, sous le bâillon, la loi 142 qui a décrété nos conditions de travail...

Un an que nous avons perdu le droit de négocier, mais aussi un an que nous luttons, au jour le jour, pour retrouver ce droit essentiel à la vie syndicale.

Le 15 décembre, se tenait à Québec, devant le parlement, une manifestation symbolique, en intersyndicale, pour rappeler au gouvernement que nous n'oublierons pas un tel geste... au moment de passer dans les urnes électorales !



Claudette Carbonneau, présidente de la CSN s'adressant à la foule devant le parlement de Québec.

Mon syndicat

**ENSEMBLE**

**C'est possible !**

STT CSSS LT-CSN

# INFO NEGO LOCALE

Numéro 2 – 18 décembre 2006

## Ça bouge à la table de négociation !

C'est à croire que la partie patronale a lu notre journal de la négo et a entendu certains de nos commentaires, car les discussions se poursuivent à la table et on peut dire que cela bouge un peu. D'ailleurs on peut considérer comme un signe d'ouverture le fait qu'ils ont proposé d'augmenter la fréquence des rencontres de négociation. Il semble donc y avoir volonté de négocier.

Tout d'abord et c'est positif, on peut dire que sur certains sujets nous nous sommes entendus. C'est le cas de l'uniforme et des postes fusionnés (statu quo). Il reste quelques vérifications à faire pour la modalité de paiement des salaires.

Après avoir longuement discuté de la structure organisationnelle de l'établissement et de la conséquence sur les services et donc la définition de service nous voyons une lueur au bout du tunnel sur cette matière (notion de service et centre d'activité)

Nous avons également abondamment discuté de la notion de déplacement, où nous leur avons fait part de nos inquiétudes. La partie patronale devrait nous revenir à la prochaine rencontre avec une contre proposition écrite qui, selon eux, refléterait nos échanges et préoccupations.

## Le chat sort du sac

Nous avons demandé à la direction de déposer les sujets de leur demandes. Ce fût long, mais nous avons reçu un premier document de 8 pages. Un premier sujet en ressort : une demande pour prolonger la période de probation. Il restera à entendre les raisons justifiant une telle demande, mais on peut déjà dire que le chat est enfin sorti du sac.

En conclusion, on peut dire que nous avançons. Pas vite, contrairement à certaines réformes du CSSS( les approvisionnements, par exemple), mais on bouge.

Votre comité de négo locale.

